

la lente évolution amenant la considération mutuelle, on peut dire que les premiers efforts n'ont pas été complètement perdus, car chaque échec nous a apporté l'expérience et la force que nous avons besoin pour notre Association actuelle.

Ce fut M. Wall, de Cambridge, l'honorable secrétaire de l'Association Nationale des États-Unis, qui, le premier, nous stimula, en écrivant à plusieurs de nos membres une lettre très fraternelle, dans laquelle il préconisait les avantages d'une organisation locale. L'intérêt qu'il nous portait n'aurait pas été plus marqué et plus sympathique s'il avait été un citoyen de Montréal. Il nous conseilla et nous suggéra de sages paroles qui portèrent leur fruit, car, peu de temps après, notre vieux vétéran, M. John Murphy, malgré sa physionomie peu rassurée, s'adjoignit deux autres personnes confiantes et optimistes qui décidèrent d'essayer encore une fois. Le deuxième appel reçut un si bon accueil que nous décidâmes de lancer notre petite embarcation. Nous fondâmes notre société, choisisant M. John Murphy pour président ; M. O. M. Lavoie, un des vétérans du métier, pour vice-président ; nous fîmes un heureux choix en nommant M. J. N. Arcand (le premier vice-président de l'Association Canadienne), pour la tâche ardue et difficile de ce que nous appelons secrétaire-correspondant.

Nous avons fait un tarif de prix, ou si vous le voulez une "échelle modèle," pour servir en cas de disputes ou de controverses. Il fut sagement décidé de ne pas l'imposer à chaque membre, en ce qui concerne les opérations quotidiennes ; c'était d'ailleurs pratiquement impossible. Comme "étalon," en cas de désaccord, on l'enverra à chaque architecte pratiquant en cette ville. Un comité d'arbitrage a été établi, chaque membre pouvant y avoir recours, dans les différents provenant du métier. La décision de ce comité aurait l'appui et la force de toute l'organisation, comme dans le genre des célèbres organisations des métiers de Paris, dont les décisions sont reconnues par les tribunaux.

Lorsque l'Union Locale des Peintres fit, pour la première fois, des demandes, comme étant une organisation légalement constituée, ces demandes furent réglées de concert et les termes acceptés de part et d'autre furent, malheureusement, violés par l'Union, de telle manière que l'Association des Maîtres Peintres se crut justifiée de ne plus transiger de nouveau avec l'Union et commit le péché impardonnable pour un unioniste, en refusant de reconnaître leur Union. Il s'en suivit une grève qui démontra la valeur de l'organisation des métiers. Par l'attitude énergique et invincible que l'Association montra vis-à-vis l'Union, cette dernière encourut une défaite et l'Association remporta les fruits de sa première victoire.

Nous espérons que votre court séjour ici vous sera agréable, rempli d'excellents souvenirs, qu'il réjouira les membres de notre bureau exécutif et de son actif président, M. Wm Young. Vous partirez le cœur plein de réminiscence de la Première Convention, et nous nous séparerons en ne nous disant pas "Adieu," mais "Au revoir."